



Exemple proposé de
LIVRET D'ACCUEIL

De l'enfant :

Au domicile de l'assistant(e) maternel(le) :

.....

Nom et prénom des parents de l'enfant :

.....

APPRENDRE A SE CONNAITRE

L'échange autour des thèmes abordés ci-dessous facilite les premiers dialogues entre l'assistant maternel et les parents. L'assistant maternel pourra ainsi apprendre à connaître l'enfant, et les parents pourront dire et écrire ce qui leur semble important pour l'accueil de leur enfant.

Cette base importante pour l'instauration d'une bonne relation permet :

- ❖ De favoriser dès le début un climat de confiance
- ❖ de respecter le rythme propre à chaque enfant
- ❖ de préciser la place et l'individualité de chacun

Au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant, ces points seront à réévaluer.

LES HABITUDES DE SOMMEIL

- ✓ Les signes annonciateurs de sommeil :.....
.....
.....
.....
- ✓ Les heures habituelles d'endormissement et la durée approximative des périodes de sommeil :.....
.....
.....
- ✓ Les habitudes ou objets nécessaires pour l'endormissement (doudou, sucette, obscurité ou non, gêne vis-à-vis de bruits, rituels.....) :
.....
.....
- ✓ Les habitudes au réveil :.....
.....

RAPPEL : Les bébés doivent être couchés sur le dos, sans oreiller ni couverture, et dans une chambre à température modérée (19 à 20°C).

➤ **Pour l'enfant plus grand**

- ✓ Comment est-il installé pour manger (sur les genoux, rehausseur, Chaise haute, à table) ?.....
- ✓ Mange-t-il plutôt rapidement ou lentement ?.....
- ✓ Mange-t-il seul ? avec les doigts ? une cuillère ? une fourchette ?
.....
- En même temps que vous ?.....
- Boit-il au verre ? seul ?.....
- ✓ Voulez-vous qu'il goûte à tout ? :.....
- ✓ Ses repas sont-ils mixés ? en morceaux ?.....
- Cuisine familiale ou petits pots ?.....

REMARQUE : Un échange régulier entre parents et assistant maternel doit permettre de veiller à l'équilibre alimentaire de l'enfant.

VOS CHOIX EDUCATIFS

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance. Son rôle est d'accompagner votre enfant en respectant le rythme de son développement, vos valeurs familiales et sa formation de professionnel.

Les évolutions et modifications des choix éducatifs fondamentaux concernant l'enfant feront l'objet d'échanges réguliers.

- ✓ Vos valeurs éducatives :.....
.....
.....
.....
- ✓ Les limites à poser à l'enfant :.....
.....
.....

LES ACTIVITES D'EVEIL

En concertation avec les parents, l'assistant maternel propose des activités à l'enfant pour favoriser son épanouissement physique, psychologique et affectif. Les parents seront informés au préalable des projets particuliers tels que sorties organisées, visites...

- ✓ Quelle place accordez-vous aux sorties ?.....
.....
- ✓ Pour le tout-petit, dans quelles positions, et où est-il habituellement, pour jouer (tapis au sol, parc, transat...) ?.....
.....

REMARQUE : Le bébé a besoin d'attention : sourires, paroles, regards, comptines etc...et de liberté de mouvements pour progresser.

- ✓ Avec quoi votre enfant aime-t-il jouer ? quelles activités préfère-t-il actuellement ?.....
.....
.....
- ✓ Quelle est votre position concernant la télévision ?.....
.....
.....

Une professionnelle de la petite enfance accueille les assistants maternels avec les enfants dans le cadre du Relais et leur propose des activités. Si l'assistant maternel y participe, il doit vous tenir au courant et vous avez à signer une autorisation écrite.

COMPORTEMENT DE VOTRE ENFANT

- ✓ Comment se comporte votre enfant avec les autres enfants ?
.....
Avec les personnes inconnues ?.....
.....
- ✓ Comment se fait-il comprendre ?.....
.....
- ✓ Dans quelles circonstances pleure-t-il ?.....
.....
- ✓ Comment le consolez-vous ?.....
.....
- ✓ A-t-il besoin de son doudou ou de sa tétine tout au long de la journée ?
.....
- ✓ Observations :.....
.....
.....
.....

HYGIENE ET APPRENTISSAGE

- ✓ Votre enfant porte-t-il des couches ? le jour, à la sieste, la nuit ?
.....
- ✓ Où en est-il de son acquisition de la « propreté » (pot, WC...) ?
.....
.....

ATTENTION : Pour un début d'acquisition de la propreté, l'âge moyen se situe entre 18 mois et 2 ans $\frac{1}{2}$ et correspond à une maturité physiologique et psychologique propre à chaque enfant.

SANTE DE L'ENFANT

Les parents s'engagent à fournir les renseignements médicaux demandés dans les annexes au contrat : vaccinations, allergies...

Votre enfant a-t-il des allergies connues (médicaments, poils d'animaux, pollen...) ?

A-t-il un problème de santé nécessitant un traitement particulier ou des dispositions particulières chez vous ?.....

.....

Chez l'assistant maternel ?.....

Dans ce dernier cas un protocole d'accueil doit être fait avec un médecin en concertation avec la P.M.I.

Pour être accueilli chez l'assistant maternel l'enfant doit être à jour de la vaccination obligatoire : Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite. (D.T.Polio)

Si votre enfant est malade en cours de journée l'assistant maternel est tenu de vous prévenir et vous êtes tenus dans certains cas de venir le chercher. L'assistant maternel vous expliquera les problèmes de santé nécessitant une interruption provisoire de l'accueil.

En cas d'urgence, accident ou maladie subite, l'assistant maternel doit prévenir le plus rapidement possible :

- 1) le **S.A.M.U**
- 2) les **parents**
- 3) le service de la **Protection Maternelle et Infantile**

✓ Acceptez-vous la présence d'animaux chez l'assistant maternel ?

	OUI	NON
CHAT		
CHIEN		
AUTRE		

.....

.....

CONFIDENTIALITE ET RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Sous réserve des dispositions de l'article 226-14 du Code pénal, l'assistant maternel est tenu de respecter le secret professionnel et d'observer une discrétion absolue concernant la situation de l'enfant accueilli et de sa famille.

Conformément à l'article 9 du Code Civil, l'employeur est tenu de respecter la vie privée de l'assistant maternel.

Informations complémentaires

.....

.....

.....

.....

.....